

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Science politique - droit

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Science politique

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Science politique - droit* de l'Université Jean Moulin Lyon 3 est rattachée à la Faculté de droit. Le site de formation est Lyon 8^{ème} arrondissement. Il s'agit d'une formation bi-disciplinaire qui se déroule sur trois ans. La licence a pour finalité de procurer aux étudiants un socle de connaissances fondamentales en science politique et en science juridique et de leur permettre d'analyser des phénomènes politiques, des situations juridiques et des questions internationales. Les différentes matières enseignées relèvent toutes d'un tronc commun, que les étudiants peuvent compléter par divers autres enseignements. La licence est ouverte en formation initiale et en formation continue par la validation des acquis de l'expérience (VAE). À l'issue de la formation, qui prépare les étudiants aux métiers de l'administration, du droit et de la communication, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en masters de science politique ou de droit.

Avis du comité d'experts

La licence *Science politique - droit* est en adéquation avec son objectif de donner aux étudiants une formation bi-disciplinaire en science politique et en droit. Elle propose la palette complète des matières fondamentales habituellement enseignées dans les cursus de licence des deux disciplines, et offre une ouverture originale sur l'analyse des dimensions internationales des phénomènes politiques. Son architecture est cohérente et parfaitement lisible. Elle est organisée sur 6 semestres, dont chacun permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfer System ou crédits européens). Chaque semestre comporte une unité d'enseignement fondamentale (UEF) de science politique, une autre de droit, et une unité d'enseignement complémentaire (UEC) consacrée à l'anglais, à l'acquisition de connaissances transversales, et, en troisième année à la professionnalisation. Les UEF sont assorties de 13 ECTS et les UEC de 2 ECTS. En outre, des Unités de bonification permettant d'acquérir 1 ou 2 ECTS consacrées à différents droits étrangers sont proposées chaque semestre. Ne comportant qu'un tronc commun, la structure des enseignements est parfaitement lisible. La spécialisation s'effectue progressivement, tant en science politique qu'en droit. La double formation facilite la réorientation des étudiants qui le souhaitent vers la licence de droit. Les étudiants ont, par ailleurs, la possibilité de suivre des parcours individualisés grâce à des enseignements optionnels et à ceux offerts par le Collège de droit ainsi que la possibilité de passer un diplôme d'université (DU).

Si dans son environnement universitaire existe, à l'Université Lumière Lyon 2, une autre licence de science politique, la licence *Science politique - droit* s'en démarque sensiblement par la place qu'elle réserve à l'étude des phénomènes internationaux, qui lui donne sa coloration spécifique. Mutualisant partiellement ses enseignements avec ceux des licences de droit et de philosophie-droit ouvertes à Lyon III, sa place est tout à fait justifiée dans l'offre de formation de cet établissement et permet la poursuite d'études dans les masters de droit et de science politique qu'il propose.

L'équipe pédagogique, qui comporte une proportion significative de professionnels (26 professionnels pour un nombre sensiblement similaire d'universitaires), est adaptée aux volumes d'enseignements requis et aux profils disciplinaires des matières proposées. Le pilotage de la formation est assuré par un comité composé du responsable de la licence, du doyen de la Faculté de droit, de l'assesseur en charge des licences, de l'assesseur en charge de l'insertion professionnelle, des stages et du plan réussite en licence et du responsable des études, qui se réunit deux fois par an.

Les effectifs accueillis sont satisfaisants. Les étudiants proviennent essentiellement de la région Rhône-Alpes (76 %). Les taux de réussite sont dans l'ensemble satisfaisants, 51 % d'entre eux obtenant leur licence en 3 ans, 65 % en 4 ans. Une fois leur diplôme obtenu, la plupart des étudiants poursuivent leurs études à Lyon 3, (80 %) le plus souvent par

un master juridique (74 %), et dans une moindre mesure par un master de science politique (26 %). Il n’y a pas d’information sur le devenir professionnel final des diplômés.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence comporte des enseignements de méthodologie qui initient les étudiants à la recherche en science politique et en droit. Mais le rapport de présentation est trop vague pour apprécier exactement quelle est la place de la formation des étudiants par la recherche ni les liens qui pourraient exister avec des laboratoires et leurs axes de recherches.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place accordée à la professionnalisation s’améliore mais demeure trop limitée. Des enseignements, d’un volume encore modeste (module passé de trois à cinq heures en 2014 assorti d’un accompagnement individuel à distance), sont dédiés au projet professionnel au sixième semestre.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont possibles sur la base du volontariat. Un pôle stage a été mis en place par la Faculté de droit pour en faciliter la recherche et assister les étudiants dans le montage du dossier. Si ces stages reposent sur la signature d’une convention, ils ne donnent pas lieu à la validation d’ECTS. Sont également prévus, dans les mêmes conditions des stages de « réorientation ».</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>Le choix pédagogique de donner aux étudiants un socle de connaissances communes et la lourdeur des enseignements bi-disciplinaires conduisent à ne pas permettre aux étudiants de participer aux échanges internationaux pendant la licence. Bien que justifié par ces considérations, ce choix est paradoxal dans une licence dont les intitulés de nombreux enseignements révèlent un intérêt pour l’analyse des questions internationales et pour l’étude des droits étrangers. La formation accueille peu d’étudiants étrangers (2 %).</p> <p>On note toutefois en troisième année la possibilité de passer des DU de droit étranger.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Les effectifs sont satisfaisants. En augmentation, ils tournent désormais à plus de 800 étudiants pour les trois années, dont 76 % originaires de la région Rhône-Alpes. La L1 recrute essentiellement des étudiants post-bac, 250 places étant réservées aux candidats primo-entrants.</p> <p>Le caractère bi-disciplinaire de la licence facilite la réorientation des étudiants vers la licence de droit. Il y a peu d’indications dans le dossier sur l’existence de passerelles vers d’autres licences ni sur les processus de passage de la licence de droit à celle de science politique ou l’inverse.</p> <p>Les mécanismes d’aide à la réussite sont de deux ordres : des séances de tutorat assurées par des étudiants de master 2 sont proposées aux étudiants en difficulté et des enseignants référents tiennent des permanences hebdomadaires. Le comité de pilotage fait par ailleurs connaître aux étudiants l’existence des dispositifs d’aide dont ils peuvent bénéficier. Leur caractère apparemment récent empêche encore d’en mesurer l’efficacité.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation a lieu en présentiel. La formation dont les volumes d’enseignements sont importants, n’est pas adaptée à la formation continue. Elle est ouverte à la VAE.</p> <p>L’accès de la licence aux étudiants ayant des contraintes particulières est facilité : des dispenses d’assiduité leurs sont accordées. Une formation aux techniques de l’information et de la communication est offerte aux étudiants sous la forme de stages de pré-rentrées. Les étudiants peuvent utiliser une plateforme</p>

	numérique - Faculté de droit virtuelle - qui met à leur disposition des supports pédagogiques et ont accès à la bibliothèque numérique. Une préparation au C2i (Certificat Informatique et Internet) leur est proposée, qu'ils sont incités à présenter.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation - contrôle continu/épreuves terminales - sont classiques et adaptées aux compétences attendues. Les ECTS sont réparties de façon satisfaisante entre les matières. Les étudiants en sont informés chaque semestre ; mais la Faculté va s'efforcer de réduire le délai de publication des résultats en informatisant la saisie des notes.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les étudiants peuvent constituer un e portfolio. La présentation en est faite dans le cadre du module « projet professionnel » en L3. Une annexe descriptive au diplôme (ADD) permet de recenser les connaissances et compétences acquises par les étudiants.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré par des enquêtes de l'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université. Ces travaux donnent des indications utiles sur les poursuites d'études, mais sont évanescences sur l'insertion professionnelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement. Il semble qu'un étudiant ait été intégré au comité de pilotage de la licence qui en tient lieu. Les mécanismes d'évaluation des enseignements par une enquête conduite chaque année par l'Université, dont les résultats sont transmis au comité de pilotage, reposent sur des critères trop flous pour les évaluer sérieusement et sont donc sans réelle pertinence dans le pilotage d'une formation et la correction des éventuels défauts de ses enseignements.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation bi-disciplinaire complète en droit et en science politique.
- Des dispositifs d'aide à la réussite pertinents.
- La possibilité pour les étudiants les plus motivés de suivre des cours additionnels ou une formation individualisée grâce au collège de droit ainsi que d'obtenir des DU (diplôme d'université).
- Une attractivité satisfaisante.

Points faibles :

- La place encore réduite accordée au projet professionnel et à la professionnalisation.
- La composition du comité de pilotage qui n'intègre pas assez les étudiants et le dispositif trop frustré d'évaluation des enseignements.
- L'ouverture internationale insuffisante et l'impossibilité de participer à des échanges internationaux.

Conclusions :

La licence *Science politique - droit* est une formation classique de bonne qualité. Elle devrait accorder une meilleure place à la préparation du projet professionnel et introduire la possibilité de participer à des échanges internationaux. Le système de pilotage et d'autoévaluation devrait être amélioré.

Observations de l'établissement

PRESIDENCE

Lyon le 09/06/2015

IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	Licence mention Science politique - Droit
COMMENTAIRES : Pas d'observations à formuler	

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr